

Rénovateur BBC Normandie

Cahier des charges

dans le cadre du dispositif chèque éco-énergie Normandie

Validé par la délibération N°CP D 18-09-146

Le chèque éco-énergie Normandie est un dispositif d'aide directe aux particuliers porté par la Région Normandie qui s'inscrit dans un plan d'actions régional plus global, le « Plan Normandie Bâtiments Durables » en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments.

En partenariat avec l'Etat et ses agences (ADEME et ANAH), la Région souhaite accompagner les particuliers dans une démarche d'amélioration de la performance énergétique de leurs logements et favoriser autant que possible des rénovations globales visant le niveau « Bâtiment Basse Consommation » (BBC) conforme au référentiel BBC-Effinergie Rénovation.

Le chèque éco-énergie s'inscrit dans une action régionale de structuration des acteurs, de recherche de qualité des rénovations et de soutien à la filière normande « construction ».

Avec la mise en place en 2016 d'un nouveau « chèque éco-énergie Normandie », la Région souhaite référencer les professionnels qui sont en capacité de proposer aux particuliers **des solutions de rénovation globale de leur logement**.

Les bénéficiaires visés par l'aide régionale sont les particuliers porteurs d'un projet de rénovation pour une maison individuelle de plus de 15 ans située en Normandie.

Le cahier des charges « Rénovateur BBC Normandie » s'adresse à des professionnels organisés pour répondre aux exigences **du niveau basse consommation en rénovation**.

Objectifs et engagements

Il s'agit d'encourager les projets de rénovation basse consommation de l'habitat normand et de favoriser les rénovations performantes pour les logements considérés comme énergivores.

Les particuliers qui rénovent ainsi leur logement s'engagent dans un véritable processus de rénovation intégrant un projet de vie (adaptation du logement au besoin de la famille).

Les conseillers Habitat & Energie, auditeurs, rénovateurs BBC et financeurs font partie d'une chaîne de confiance qui favorise la réalisation de rénovations globales.

Le rénovateur BBC doit donc :

- s'inscrire dans cette chaîne de confiance
- travailler avec les autres partenaires
- s'impliquer dans la représentation du pôle « travaux »

Statut et compétences

Peuvent être « rénovateur BBC Normandie » :

- les architectes
- les maîtres d'œuvres
- les entreprises générales du bâtiment
- les entreprises artisanales

Afin que le particulier bénéficie d'une rénovation de qualité, la prestation devra être réalisée par un professionnel formé à la rénovation globale (formations de type FEE BAT 3, RENO EXPERT, Rénovation à basse consommation, formation par le geste sur un plateau technique PRAXIBAT...).

Un rénovateur BBC ne pourra pas être conventionné par la Région en tant qu'« auditeur » (au sens du dispositif chèque éco-énergie de la Région).

Modalités

L'intervention d'un rénovateur BBC conventionné avec la Région est obligatoire pour l'obtention :

- d'un chèque « Travaux niveau 2 » avec audit
- d'un chèque « Travaux niveau BBC »

Le rénovateur BBC Normandie devra être en capacité :

Lors de sa rencontre avec le maître d'ouvrage :

- d'apporter un conseil technique sur les sujets tels que la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables, la gestion de l'eau, la qualité de l'air, l'utilisation de matériaux sains, la réhabilitation de l'habitat insalubre, l'accessibilité...
- d'informer objectivement le particulier sur la rénovation thermique de son logement
- d'écouter les souhaits du particulier pour intégrer au mieux ses besoins
- de renvoyer vers un auditeur conventionné pour la réalisation d'un audit « énergétique et scénarios » conforme au cahier des charges de la Région, permettant de définir des scénarios pour la rénovation
- de faire intervenir les compétences nécessaires pour produire les devis les mieux adaptés tant sur le plan technique (entreprises qualifiées RGE) que financier, conformes aux règles d'attribution des aides et en accord avec la fiche compatibilité BBC et l'audit
- d'indiquer sur ses devis la mention « Rénovateur BBC Normandie assurant la coordination d'une rénovation globale BBC » (pour les rénovations globales BBC réalisées en une seule étape)
- de renvoyer le particulier vers un conseiller Habitat & Energie pour le montage de son dossier

Au moment de la réalisation des travaux :

- d'organiser une première réunion avant travaux permettant à l'auditeur conventionné de présenter son audit mis à jour avec les devis, comprenant plusieurs scénarios de travaux établis dans une approche globale et compatible avec l'atteinte du niveau BBC-Effinergie Rénovation en une ou plusieurs étapes
- de faire intervenir les différents corps d'état de manière coordonnée du démarrage du chantier de rénovation BBC à sa réception
- d'accompagner et informer le particulier si des imprévus surviennent lors du chantier

A la fin des travaux :

- d'assurer les contrôles fin de chantier réalisés par un organisme indépendant :
 - étanchéité à l'air du bâtiment : cible visée de perméabilité à l'air Q4Pa-surf < 0,8 m³/h.m² pour une rénovation globale BBC (niveau garanti par le test d'infiltrométrie fin de travaux et la dernière mise à jour de l'audit). En cas d'écart par rapport à la cible, un justificatif du rénovateur BBC sera exigé ; dans le cas d'un niveau 2 avec rénovateur BBC, le test d'infiltrométrie a une vocation pédagogique
 - système de renouvellement d'air : contrôle de la compatibilité des bouches avec le système, mesure du débit ou de la pression aux bouches d'extraction et vérification de la sortie toiture
- de tenir l'auditeur informé des modifications qui ont pu être apportées par rapport aux devis et de la valeur du résultat obtenu lors du test d'infiltrométrie final
- de demander la mise à jour de l'audit pour s'assurer de l'atteinte du niveau recherché
- d'apporter le cas échéant les corrections relatives à l'étanchéité à l'air du bâtiment et au système de renouvellement d'air
- de remettre au particulier, après travaux, les factures détaillées conformes au scénario réalisé
- de compléter les informations relatives au niveau atteint sur la plateforme extranet du dispositif

Examen des dossiers de candidature

L'instruction des candidatures sera réalisée par la Région Normandie ou par un tiers missionné par la Région.

Le candidat devra envoyer un dossier de candidature complet à la Région avant de passer une audition.

Le jury de l'audition, présidé par la Région, est constitué, a minima de 4 personnes sollicitées parmi les représentants de la CAPEB, de la FFB, des SCOP BTP, du CROA, de Qualibat, de la DREAL, des conseillers Habitat & Energie, du club EIRENO, du club des rénovateurs BBC, des DDTM et de l'ADEME.

Après chaque journée d'audition, la Région ou son représentant informera les candidats de l'avis du jury et de la décision prise par la Région quant à l'adhésion du candidat au dispositif chèque éco-énergie Normandie. Dans le cas d'une décision favorable de la Région, le candidat recevra une convention d'adhésion au dispositif.

Lors de l'audition, le candidat devra être accompagné d'un auditeur conventionné avec la Région afin de démontrer sa capacité à coordonner un chantier de rénovation globale.

L'échange avec le jury vise à apprécier la capacité du candidat à répondre à ce nouvel enjeu de la rénovation BBC. Dans ce cadre, il aura à :

- exposer ses références, compétences et qualifications dans le domaine de la rénovation globale (Pro de la performance énergétique®, ECO Artisan®...)
- commenter les actions de formation réalisées et prévues en lien avec la rénovation BBC (formations de type FEE BAT 3, RENO EXPERT, Rénovation à basse consommation, formation par le geste sur un plateau technique PRAXIBAT...)
- démontrer sa capacité à proposer une organisation et à assurer la bonne coordination des différents intervenants pour la réussite des projets (réseau d'entreprises RGE, auditeurs, conseillers Habitat & Energie, banques...)
- informer sur les liens existant avec des fournisseurs d'énergie ou de matériel
- informer sur ses assurances (responsabilités civile et décennale)

Lors de ces échanges, les éléments du dossier de candidature serviront de support pour :

- présenter et commenter un projet de rénovation globale permettant de mesurer la capacité du professionnel à être à l'écoute du client et la méthode utilisée pour appréhender ses besoins

- présenter et commenter, dans le cadre de ce projet un audit conforme au cahier des charges régional « Audit énergétique et scénarios » : les différents scénarios proposés, leurs avantages et inconvénients avec à l'appui les documents nécessaires (simulation RT Ex, mesure de perméabilité, étude de structure, étude dynamique...)



***Vous souhaitez vous positionner comme
« Rénovateur BBC Normandie »***

Dossier de candidature

Le dossier doit obligatoirement comprendre les documents suivants :

Documents administratifs (à fournir par le candidat et les entreprises en cas de groupement)

- le formulaire de candidature ci-après complété par le candidat
- en cas de groupement, le mandat donné par chacun des membres à l'entreprise mandataire, pour présenter sa candidature et signer la convention avec la Région
- la justification de la compétence en rénovation globale (qualifications, références)
- les attestations d'assurance (responsabilités civile et décennale) précisant la couverture de l'activité « coordination de chantier de rénovation thermique globale »
- si le candidat n'est pas RGE : l'attestation URSSAF mentionnant que l'entreprise est à jour de ses obligations sociales (paiement des cotisations et contribution sociales) ou l'attestation RSI de moins de 6 mois (en l'absence de salarié), l'attestation de la Caisse des Congés Payés de moins de 6 mois et un extrait Kbis du candidat de moins de 6 mois
- les attestations de formation en lien avec la rénovation globale et la liste des actions de formation prévues
- l'attestation sur l'honneur concernant l'engagement du candidat de solliciter des entreprises qualifiées RGE
- l'attestation sur l'honneur précisant que, pour les projets de rénovation réalisés dans le cadre du dispositif chèque éco-énergie Normandie, le professionnel s'engage à ne pas négocier les CEE pour son propre compte
- l'attestation sur l'honneur précisant ses engagements vis-à-vis des fournisseurs d'énergie et des fabricants de matériaux

Dossier technique

- un exemple de dossier complet de rénovation globale BBC qui vise à amener le particulier vers une rénovation BBC comprenant des scénarios chiffrés et l'ensemble des informations nécessaires à la prise de décision (devis, audit réalisé par un auditeur conventionné avec la région y compris l'étude RT Ex)
- un ensemble de photos, dessins, croquis permettant de montrer des exemples de traitement de points singuliers (ponts thermiques, gestion de la perméabilité, gestion de la migration de la vapeur d'eau...) réalisé par le candidat

Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte et présentés en audition.

Le dossier de candidature doit être adressé :

par courrier : à l'attention du Président de la Région Normandie, Direction Energies, Environnement, Développement Durable, Abbaye-aux-Dames, Place Reine Mathilde, CS 50523, 14035 Caen Cedex 1

Formulaire de candidature pour le conventionnement « Rénovateur BBC Normandie »

Dispositif chèque éco-énergie Normandie

Nom de la structure (raison sociale) :

N° SIRET / Code NACE :

Nom du représentant :

Adresse :

.....

Tél. fixe :Tél. portable :

Courriel :

Site Internet :

Statut (préciser : architecte / maître d'œuvre / entreprise générale du bâtiment / artisan / autre) :

.....

Activité :

Chiffre d'affaire n-1 ou n-2 :

Candidature présentée par : un candidat unique un groupement d'entreprises

Nom du (ou des) coordinateur(s) de rénovations globales :

.....

Attestation :

Je soussigné(e) (*nom et prénom du représentant légal*) :

représentant (*raison sociale de la structure*)

certifie sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans ce dossier de candidature sont exacts et m'engage à respecter le cahier des charges « Rénovateur BBC Normandie ».

Fait à, le

Signature du représentant légal :